

APE LES PRES VERTS  
Rue de Lusk  
35235 Thorigné-Fouillard



Le 10 septembre 2019

DSDEN D'ILLE ET VILAINE  
1 quai Dujardin  
CS 73145  
35031 RENNES CEDEX

Mail : [ce.dsden35@ac-rennes.fr](mailto:ce.dsden35@ac-rennes.fr)

A L'ATTENTION DE M.  
WILLHELM

**Objet** : Classes surchargées à l'école maternelle des Prés Verts de Thorigné-Fouillard -  
Demande d'ouverture d'une nouvelle classe

Monsieur Le Directeur,

L'école maternelle publique des Prés Verts de Thorigné-Fouillard accueillait 236 enfants lors du comptage effectué à la rentrée. Nos enfants sont actuellement répartis dans des classes de la manière suivante comme vos services ont pu le constater:

- 4 TPS / 24 PS
- 4 TPS / 25 PS
- 6 PS / 22 MS
- 5 PS / 24 MS
- 29 MS
- 31 GS
- 32 GS
- 32 GS

Plusieurs logements sont en cours de construction sur la commune et comme cela se passe régulièrement depuis quelques années, plusieurs nouvelles familles (et c'est heureux) inscriront leurs enfants à l'école en cours d'année scolaire, ce qui viendra encore alourdir les classes de façon tout à fait inacceptable. Il y a ainsi désormais 238 enfants depuis aujourd'hui soit une moyenne de **29,75 enfants par classe**. Nous ajoutons que les locaux de l'école maternelle, disposés en deux ailes séparées avec des grandes sections d'un côté et les petites et moyennes sections de l'autre côté sont un frein à la bonne organisation des classes avec de tels effectifs.

Par ailleurs, votre ministère indique sur son site internet qu'en France, l'école maternelle accueille une moyenne de 25,3 élèves par classe. Le programme de l'école maternelle précise que celle-ci est une école qui « *s'adapte aux jeunes enfants, qui*

*s'attache à garantir leur sécurité affective », mais aussi qu'elle « organise des modalités spécifiques d'apprentissage, les prépare aux apprentissages fondamentaux ».*

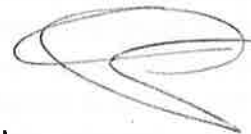
Lors des assises de l'école maternelle il y a 18 mois, le Président de la République indiquait que « *l'école maternelle est et sera davantage à l'avenir un moment fondateur de notre parcours scolaire français* ». A ce titre, il décidait « *de rendre obligatoire l'école maternelle et d'abaisser de six à trois ans en France l'obligation d'instruction dès la rentrée 2019* ». Il ajoutait que « *la décision d'abaisser l'âge de l'instruction obligatoire à trois ans traduit la volonté de faire de l'école le lieu de l'égalité réelle et une reconnaissance de l'école maternelle, qui ne doit plus être considérée comme un mode de garde universel ou comme la simple préparation à l'école élémentaire* ». Le chef de l'Etat envisageait aussi de "*pouvoir, dans toutes les écoles de la République, de la grande section de maternelle au CE1, avoir des classes à taille humaine, c'est-à-dire qui ne dépassent jamais 24 élèves.*"

Comment atteindre ces objectifs dans des classes comptant entre 28 et 32 élèves ? Comment garantir la réussite future de chaque élève dans le respect de son rythme ? Comment les enseignants et les ATSEM pourraient-ils effectuer un travail de qualité auprès de nos enfants et assurer leur sécurité physique et/ou affective dans ces conditions ? Au fond, comment ne pas traduire la volonté et l'ambition du Président de la République et de votre ministère en actes ici à Thorigné-Fouillard ?

Nous partageons l'ambition et les objectifs à l'instar de l'ensemble de la communauté éducative. Mais si les mots ont un sens, il n'est pas compréhensible de laisser cette situation en l'état. Aussi, nous sollicitons une rencontre auprès de vous dès que possible afin de vous faire part de notre demande d'ouverture d'une 9ème classe à l'école maternelle des Prés Verts de Thorigné-Fouillard. Nous tenons à vous faire savoir que notre école dispose actuellement des locaux et des moyens matériels nécessaires à l'ouverture de cette nouvelle classe dans les plus brefs délais. L'année scolaire étant déjà débutée, nous sommes résolus à ce que cette ouverture de classe se fasse au plus vite, afin que nos enfants puissent rapidement trouver leurs repères. Des parents d'élèves ont mis en place des pétitions en ligne et par voie papier et d'autres actions plus visibles pourront suivre rapidement.

Nous vous prions de croire, Monsieur Le Directeur, à l'expression de notre considération distinguée.

La Présidente de l'Association  
des Parents d'Elèves de l'école des Prés Verts



Copies : Mme Jubault Chaussé, Maire de ThorignéFouillard  
Mme Maillard Méhaignerie, Députée de la circonscription  
Mme Le Dévéhat, Directrice de l'école maternelle des Prés Verts